



Charte de la Fondation d'entreprise Villages Clubs du Soleil

Les valeurs de Villages clubs du Soleil

L'histoire de Villages Clubs du Soleil est liée à celle de l'éducation populaire, de la solidarité, du militantisme, de l'émancipation, de la démocratisation de l'accès aux vacances et aux loisirs pour le plus grand nombre. Mais aussi à celle de l'aménagement et du développement local dans le respect des territoires.

Depuis 1960, Villages Clubs du Soleil est un acteur important du tourisme social, qui a fait le choix de se développer, fort de son histoire et dans le respect des hommes, avec une volonté constante d'innovation et une exigence de qualité.

Le prolongement de ses valeurs : la création de la Fondation Villages Clubs du Soleil

Cinquante ans après sa naissance, Villages Clubs du Soleil réaffirme sa volonté d'intervenir dans le domaine de la solidarité, en consacrant des moyens à ses actions et en mobilisant son personnel et ses nombreuses compétences.

En créant cette Fondation, Villages Clubs du Soleil souhaite apporter un soutien et un accompagnement à des actions sociales et sociétales ciblées, dans des domaines d'action définis.

Les objectifs

Les objectifs de la Fondation sont énoncés dans ses statuts : *« La Fondation d'entreprise Villages Clubs du Soleil a pour objet principal de mener des actions d'intérêt général, sociales, durables dans le domaine de l'accès aux vacances pour le plus grand nombre. A ce titre, elle facilitera l'accès aux loisirs et aidera le départ en vacances de tous publics, et particulièrement des enfants et des familles en difficultés.*

Par ailleurs, elle encouragera et soutiendra les projets permettant de valoriser la culture et le patrimoine des territoires.

Elle soutiendra des actions de sensibilisation au milieu naturel, et accompagnera toute opération éducative dirigée vers le respect de l'environnement et sa protection. »

Les moyens

La Fondation Villages Clubs du Soleil dispose d'un budget annuel qui lui permet de soutenir financièrement des projets. Elle dispose surtout de toutes les compétences disponibles au sein des Villages Clubs du Soleil, qui s'engageront dans le cadre de mécénat de compétences afin d'accompagner des porteurs de projet vers la réalisation complète de leurs projets.

Les engagements de la Fondation Villages Clubs du Soleil

La Fondation étudiera et répondra à tous les dossiers qui lui seront adressés.

Elle s'engage à un traitement rigoureux et équitable de chacun des dossiers.

Elle apportera son soutien et travaillera en transparence avec les porteurs de projets.

Elle nouera tous les partenariats nécessaires afin de soutenir efficacement les projets.